

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2019

SOUTENIR SERVICES DÉPARTEMENTAUX INCENDIE VALORISER SAPEURS-
POMPIERS - (N° 1649)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL26

présenté par
M. Cubertafo

ARTICLE 2

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par le mot :

« opérationnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel